



Signature d'une déclaration conjointe Chili-France sur l'hydrogène à bas carbone

Le ministre de l'énergie et des mines du Chili, M. Juan Carlos Jobet, et la ministre de la transition écologique de France, Mme Barbara Pompili, ont signé le 30 juin à Paris une déclaration conjointe dans le domaine de l'hydrogène à bas carbone prenant acte du rapprochement récemment effectué dans ce domaine entre les deux pays et visant à renforcer la coopération à venir.

Les parties conviennent de l'importance de l'hydrogène à bas carbone, vecteur énergétique indispensable à la neutralité climatique, pour contribuer à la décarbonisation de l'économie et réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de l'Accord de Paris. Elles ont déclaré leur intérêt mutuel à développer, en association entre secteurs public et privé, des bonnes pratiques et des synergies en matière de technologies, financement, formation et réglementation pour le développement de l'hydrogène à bas carbone dans ces deux pays en pointe sur le sujet.

Le Ministre Jobet a également animé une réunion avec les milieux d'affaires français organisée par Medef International et le bureau de Pro Chile en France, ainsi que rencontré plusieurs grandes entreprises françaises.